

APPRENTISSAGE



## CAPa Métiers de l'Agriculture — Grandes cultures (niveau V)



### ► Se former par la voie de l'apprentissage.

► 2 ans de formation dont 13 semaines en CFA par année de formation.

► Formation accessible après la classe de 3<sup>ème</sup> ou dès l'âge de 15 ans.

► Après l'obtention du CAPa Métiers de l'Agriculture, l'insertion directe dans l'emploi est possible, la poursuite d'étude aussi!



### ***Vous souhaitez devenir ouvrier qualifié en productions végétales et/ou animales?***

- Formation de 2 ans par alternance (1 semaine sur 3 à l'UFA)
- Formation rémunérée (en fonction de l'âge et de l'année de formation)

### Le métier :

- L'employé en polyculture élevage assure des activités liées à la conduite des productions végétales.
- Il met en œuvre des pratiques et techniques culturales prenant en compte les problématiques de développement durable. Il procède à l'utilisation et au réglage des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et récolte.
- Dans le secteur des productions animales : l'employé assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement les soins quotidiens aux animaux et les travaux liés à la production des aliments nécessaires à l'élevage.

### Les conditions d'admission :

- Avoir 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup> ou avoir 16 ans.
- Faire preuve d'une motivation suffisante
- Etablir un contrat d'apprentissage avec un employeur pour une durée de 2 ans.

## Le contenu de la formation :

► Le CAPa comporte 7 Unités Capitalisables pour un total de 910 heures de formation en Centre.

Nom de l'UC	Intitulé	Nombre d'heures
G1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	117
G2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	143
G3	Interagir avec son environnement social.	26
P1	Réaliser des travaux mécanisés des cultures.	156
P2	Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols.	156
P3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.	156
UCARE	Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage et à la production des aliments de l'élevage.	156

## Les débouchés :

- Après le CAPa, l'insertion directe dans l'emploi est possible mais la poursuite de formation aussi :
- Entrée en BPA
  - Entrée en BP AgroÉquipement ou Bac Professionnel.
  - Spécialisation « Tracteurs et machines agricoles »

## Nos structures d'accueil et de formation :

Notre UFA est située près de Château-Thierry, au sein du lycée Agricole de Crézancy

Accessible par le train depuis Paris, Reims, Chalons en Champagne, par la RN3, par le bus puis la navette, depuis Château-Thierry.

Les apprenants disposent d'un internat de 200 places, restauration self-service, salle multi-média, CDI/CDR, équipements sportifs, foyer apprenant, 4 salles de clubs...

Des structures professionnelles au service de la formation

Le lycée de Crézancy dispose d'une exploitation agro-viticole (polyculture élevage / production et vente de Champagne) attenante aux locaux dédiés à la formation, ainsi que d'un atelier mécanique situé à quelques kilomètres seulement.



**Vous souhaitez nous contacter :**

**UFA Sud de l'Aisne**

**Lycée Agricole de Crézancy**

**2 Rue de l'église — 02650 CREZANCY**

**Tel: 03.23.71.50.83 Fax: 03.23.71.50.71**

Site Internet : <http://eplefpa-aumontcrezancyverdilly.fr/ufa-apprentissage/>